



**PROCES-VERBAL du CONSEIL de l'UFR de MATHEMATIQUES  
du 10 octobre 2002**

Membres présents ou représentés : Isabelle CHALENDAR, Stéphane GENIEYS, André GOLDMAN, Hadrien LAROME, Josette LEFRANC, Olivier MARGUIN (procuration donnée à Anne PERRUT), Arlette MAYET, Anne PERRUT, Claude ROGER (procuration donnée à Isabelle CHALENDAR), Michelle SCHATZMAN, Christiane USSEL.

Membres absents ou excusés : Vincent BORRELLI, François CONESSA, Gérard ESPOSITO, Minh Dang LE, Olivier MATHIEU, Maurice POUZET, Jean-Claude SIKORAV, Etienne TETE, Georges TOMANOV

Invité : Andro MIKELIC, directeur-adjoint

Soit 11 membres présents ou représentés sur les 20 membres en exercice du Conseil.

La séance est ouverte à 18h10.

1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour : adoption du compte rendu de la séance du 2 septembre 2002

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2<sup>e</sup> point de l'ordre du jour : délégation de pouvoir au Directeur de l'UFR de Mathématiques concernant les virements inter et intra UB

Conformément au décret n°94-39 du 14 janvier 1994 relatif au budget et au régime financier des EPCSCP et à son article 38, les Conseillers décident à l'unanimité de donner délégation au Directeur de l'UFR pour décider des modifications budgétaires réglementaires suivantes : virements inter et virements intra unités budgétaires. Le Directeur de l'UFR en rendra compte dès la première réunion du Conseil qui suivra les modifications réalisées.

D'autre part, le Conseil est amené à se prononcer sur la mise à jour de la structure financière de l'UB 965 dans le cadre du budget 2003. Les Conseillers décident à l'unanimité de conserver la même structure financière que celle de l'exercice budgétaire 2002, à l'exception des conventions D330 (Agrégation) et D340 (CAPES) qui seront supprimées ( cf. tableau ci-joint présenté au Conseil).

### 3<sup>e</sup> point de l'ordre du jour : information sur les postes d'enseignants-chercheurs (campagne 2003)

Toutes les demandes d'utilisation de postes vacants à l'UFR ont été classées A par l'Université. Il s'agit de :

- pour l'IGD :           poste Pr. Yvan KERBRAT, demandé en 25<sup>e</sup>  
                              poste Pr. Bernard BEAUZAMY, demandé en 25/26<sup>e</sup>  
                              poste MCF Alain RYCKAERT, demandé en 25<sup>e</sup>  
                              poste PRAG Bernard NAMIAN, transformé en poste MCF 25<sup>e</sup>

*NB : cette transformation constitue une perte de potentiel en heures d'enseignement pour l'UFR dont il faudra se souvenir au moment du redéploiement des postes l'an prochain.*

- pour le LaPCS :       poste MCF Denise BECCHIO-OSEGUERA, demandé en 26<sup>e</sup>  
                              poste MCF Damien TROMEUR-DERVOUT, rendu par l'ISTIL et  
                              demandé en 26<sup>e</sup>

D'autre part, la demande de MAPLY de création d'un poste MCF 25/26<sup>e</sup> a été classée au 4<sup>e</sup> rang par l'Université.

### 4<sup>e</sup> point de l'ordre du jour : compte rendu de la commission Formation

Mme Arlette Mayet expose les points abordés lors de la dernière réunion de la commission formation :

- la commission a fait le bilan des enseignements pour la rentrée 2002/2003, les difficultés persistent en DEUG pour trouver des enseignants . Mme Mayet a lancé un appel,
- la commission a fait le point sur l'offre de formation pour la mention mathématiques de la nouvelle licence et pour les masters. En licence, le dossier a été expertisé et est en bonne voie d'achèvement.

Monsieur Andro Mikelic présente le projet de formation pour les masters. Il présente au tableau le schéma d'organisation des masters de mathématique (cf. document ci-joint), tel qu'il a été préparé par le groupe de travail en charge de ce dossier. Deux masters seraient proposés par l'UFR de Mathématiques : le master " Mathématiques pures et applications " et le master " Ingénierie mathématique ".

La première année du master « ingénierie mathématique » correspondrait à l'actuelle maîtrise de mathématiques mention ingénierie mathématique et assurerait également une grande partie des enseignements de la 1<sup>ère</sup> année du master organisé par l'ISFA (master de la modélisation mathématique en ingénierie financière et la théorie de risque). La première année du master « mathématiques pures » correspondrait à l'actuelle maîtrise de mathématiques pures, tout en essayant de couvrir les besoins des capésiens en ouvrant des UE adaptées à eux. La seconde année de chaque master va contenir une option professionnalisante et une option recherche.

Monsieur Franck Wagner, directeur de l'Ecole Doctorale Mathif, a fait savoir à la commission Formation qu'il tenait à préserver les liens avec l'Ecole Normale ; or le schéma présenté pose un problème sur le devenir du Magistère.

Mme Schatzman émet également des réserves sur la structure proposée : où se retrouve le DEA d'Analyse Numérique ? Ne risque-t-il pas de perdre son autonomie ? Et que deviennent les liens entre les laboratoires de l'UFR de Mathématiques et les nouvelles structures de formation, sachant que le DEA s'appuyait sur des équipes de recherche ?

Mme Schatzman regrette de ne pas avoir été associée à toutes les réunions du groupe de travail qui a préparé ce projet.

Marc Chamarie pense qu'effectivement il est nécessaire d'ouvrir un débat. Cependant l'échéance est très courte car il faut proposer une architecture au CEVU pour le mardi 15 octobre 2002. Bien des interrogations demeurent : comment les laboratoires vont s'inscrire dans ce schéma, que deviennent les préparations aux concours d'enseignement (Capes/Agrégation), que devient le parcours Magistère ?

Compte tenu des délais, Monsieur Marc Chamarie décide de soumettre au vote du Conseil le schéma présenté :

1 voix contre  
2 voix abstention  
8 voix pour

Qui présentera ce schéma devant le CEVU ? Le groupe de travail qui avait été mis en place il y a à peu près un an avec les coordonnateurs des maîtrises et les responsables de DEA n'a pas fonctionné de manière satisfaisante selon Mme Schatzman. Monsieur Marc Chamarie propose de réactiver ce groupe de travail qui sera piloté par les deux responsables des maîtrises actuels et qui accueillera toutes les personnes concernées, les deux responsables étant mandatés pour présenter le schéma à la réunion du CEVU du 15 octobre 2002 :

1 voix contre  
2 voix abstention  
8 voix pour

#### 5<sup>e</sup> point de l'ordre du jour : désignation du coordonnateur de la préparation à l'agrégation de Mathématiques

Monsieur Marc Chamarie rappelle qu'il a décidé d'abandonner la coordination de la préparation à l'Agrégation depuis qu'il a été nommé directeur de l'UFR de Mathématiques. Suite à l'appel de candidature qu'il a lancé le 1<sup>er</sup> octobre 2002, une seule personne s'est portée candidate : Monsieur Michel CRETIN. Cette candidature a été entérinée par la Commission Formation. Le Conseil nomme à l'unanimité Monsieur Michel CRETIN coordonnateur de la préparation à l'agrégation de Mathématiques.

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 19h10.

Fait à Villeurbanne, le 10 octobre 2002

La secrétaire de séance  
Myriam CHAMBE,  
directrice administrative  
de l'UFR de Mathématiques

Le Président du Conseil d'UFR  
Marc CHAMARIE,  
directeur de l'UFR de Mathématiques